

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des Expositions Charolles, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 21 avril 2026.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2026\_053 - ADMINISTRATION GENERALE CRÉATION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET ÉLECTION DES MEMBRES**

Conformément à l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, il est nécessaire de créer cette commission de délégation de service

Cette commission est compétente pour analyser les dossiers de candidatures, dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, analyser les offres et émettre un avis sur celles-ci dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

Elle est également saisi de tout projet d'avenant entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % préalablement au vote du conseil communautaire.

Il est proposé que cette commission soit une commission permanente, désignée pour la durée du mandat, composée comme suit et comme le prévoit la réglementation :

- Le Président de la Communauté de Communes, président de droit, ou son représentant (désigné par arrêté de délégation de fonction du Président et choisi en dehors des membres élus),
- 5 membres titulaires élus au scrutin secret, parmi les conseillers communautaires, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- 5 membres suppléants élus au scrutin secret, parmi les conseillers communautaires, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

#### Les conditions de dépôt des listes :

Les modalités de dépôt des listes ont été fixées par délibération du conseil communautaire du 2 avril 2026.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. L'élection d'un membre titulaire entraîne automatiquement celle de son suppléant. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Toutefois, il est préférable de proposer le plus de candidats possible de sorte à avoir des « suivants de liste » en cas de démission.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la proportionnelle au plus fort reste en cas de dépôt d'au moins 2 listes.

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

Une seule liste a été déposée dans les conditions définies par le conseil communautaire du 2 avril, à savoir :

### **Titulaires**

Patrick BOUILLON  
Michel ARNOUX  
Anne-Thérèse BLANCHARD  
Anne DEGRANGE  
Guillaume CHAUVEAU

### **Suppléants**

Jean-Louis PETIT  
Gilles PERRETTE  
Bernard GAUTHIER  
Christian LAROCHE  
Daniel BERAUD

Vu l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales relatif à la composition et aux modalités d'élection de la Commission de délégation de service public,

Vu l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales qui précise que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement,

Vu la délibération en date du 02 avril 2026 relative aux modalités de dépôt des listes,

Vu le dépôt de la liste auprès du secrétariat général le 16 avril 2026,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 13 avril 2026,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**- Décide que la Commission de délégation de service public transports sera une Commission permanente, désignée pour la durée du mandat et que les dispositions du règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres lui sont applicables,**

**- De préciser qu'une seule liste ayant été déposée, la nomination des élus mentionnées ci-après prend effet immédiatement,**

**- Elit les conseillers communautaires dont les noms suivent en qualité de membres, titulaires et suppléants, de la Commission de délégation de service public de la Communauté de communes :**

- ▣ **TITULAIRES**
- ▣ **Patrick BOUILLON**
- ▣ **Michel ARNOUX**
- ▣ **Anne-Thérèse BLANCHARD**
- ▣ **Anne DEGRANGE**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

■ **Guillaume CHAUVÉAU**

■ **SUPPLEANTS**

■ **Jean-Louis PETIT**

■ **Gilles PERRETTE**

■ **Bernard GAUTHIER**

■ **Christian LAROCHE**

■ **Daniel BERAUD**

**- D'autoriser le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à ce dossier et notamment de notifier cette délibération aux services préfectoraux.**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 72</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Fabrice CHARLES</b>
<b>Membres présents à la séance : 66</b>	<b>Votants : 71</b>

**Délégués Communautaires Présents :**

Charlotte DESBONNETS, Jean-Marc DESSERT, Laurent MANSON, Nadine DEGUT, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Gérald GORDAT, Catherine MICHEL, Martine SANSANESE, Fabrice CHARLES, Eric GOURLIER, David BÊME, Nathalie BOTTAN, Guillaume CHAUVEAU, Elisabeth DE ASCENSAO, Thierry DESJOURS, Magali DUCROISET, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Jessica MARRHIC, Norbert BURTIN, Jean-Yves BICHET, Thierry VUILLEMIN, Georges BORDAT, Pascal LASNE DESVAREILLES, Alexandre VINCENT, Patrick BOUILLON, ÉRIC NAGRAL, Anne DEGRANGE, Michel ARNOUX, Arnaud MARTIN, Jean-Luc BOUILLON, Daniel PAGE, Nicolas LORTON, Aurélie BOULOGNE, André ACCARY, Anne-Thérèse BLANCHARD, Annie BOISSARD, Stéphanie FOURRIER, Yves LABAUNE, Jean-Baptiste LEFORT, Myriam PEJOUX, Gilles PERRETTE, Michel TRAVELY, Ouaffa VASSE, Jean-François CARMIER, Martine CARNOT FOURNIER, Philip GUYOT DE CAILA, Mathieu GUYOT DE CAILA, Roland GOYARD, Eric BRAZ, Armand FORGEAT, Marc DEROO, Magali MATHIEU, Christelle PASCAL, Sylvie MAURICE, Elisabeth PONSOT, Jean-Claude MICHEL, Frédéric AVIDOS, Philippe DUMOUX, Jean-Louis PETIT, Louis ACCARY, Gilles CHARDEAU, Jacques DEPERNON, Richard PERRIER

**Délégués ayant donné pouvoir :**

Nathalie COQUELIN à Nathalie BOTTAN, Emmanuel REY à Anne DEGRANGE, Christian LAROCHE à Martine COURNIER, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Patrick PAGES à David BÊME

**Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Catherine CLERGUÉ

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 27 avril 2026  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**